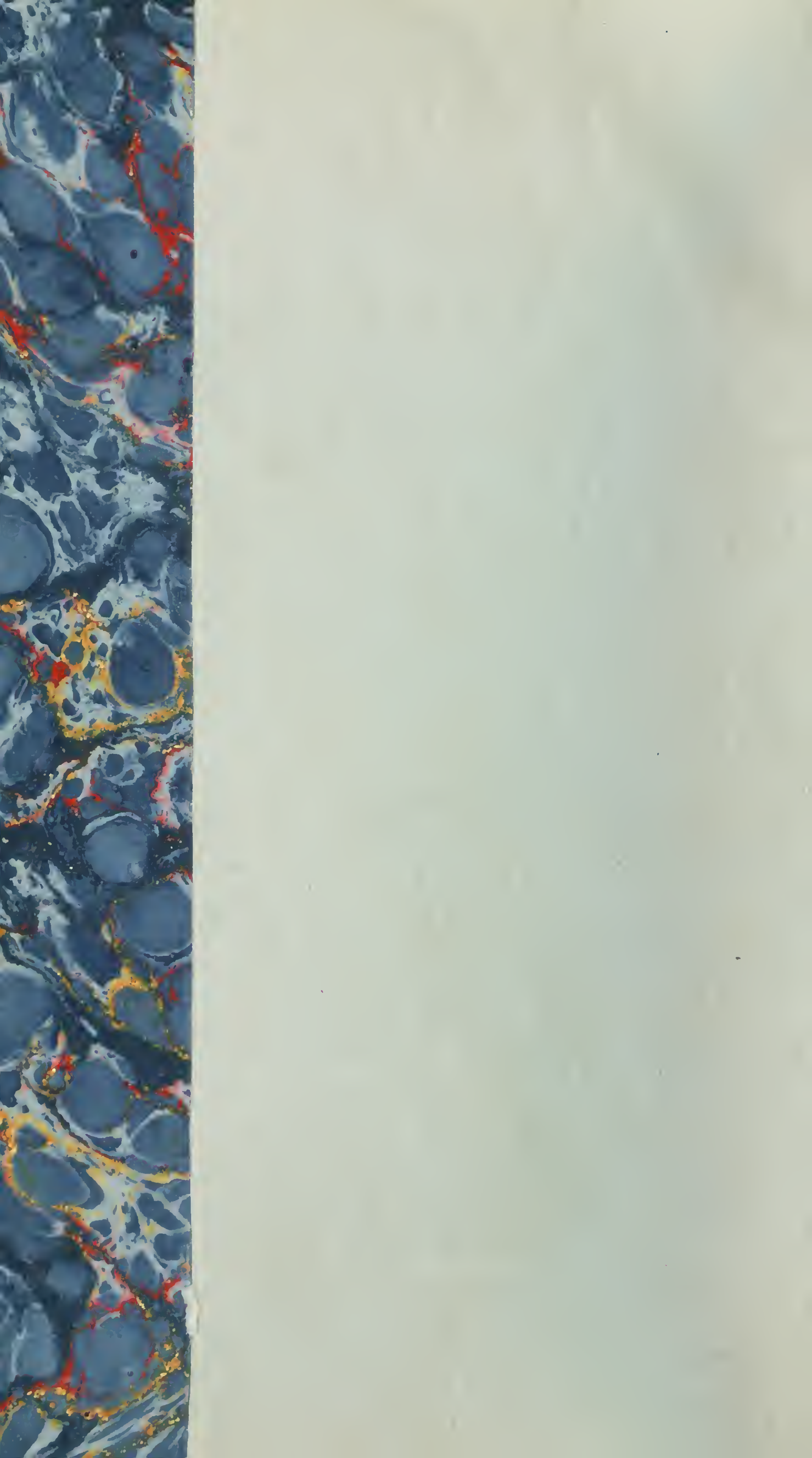


Guiffrey, Jules Marie Joseph
Les comptes des dépenses de Fontainebleau de 1639 à 1642


.ffrey - Les comptes des
depenses de Fontaine-
bleau de 1639 a 1642.



LES

COMPTES DES DÉPENSES

DE

FONTAINEBLEAU

DE 1639 A 1642.

(Tirage à part à 5o exemplaires, des *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.*)

LES

COMPTES DES DÉPENSES

DE

FONTAINEBLEAU

DE 1639 A 1642.

PAR

JULES GUIFFREY



FONTAINEBLEAU
E. BOURGES, IMPRIMEUR BREVETÉ
32, rue de l'Arbre-Sec, 32.

1887





LES

COMPTES DE DÉPENSES

DU

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU

DE 1639 A 1642.



La *Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* vient de faire paraître une longue série d'articles tirés des comptes de Fontainebleau pour les années 1639 à 1642. L'éditeur de ces documents, M. Emile Molinier, a donné beaucoup de retentissement à sa découverte, qui ne méritait peut-être pas tant de bruit[1]. D'un examen attentif de la publication en question et de sa comparaison avec des travaux antérieurs, il résulte en effet, d'une part, que les extraits donnés par M. Molinier étaient tous connus, du moins en substance, d'autre part, que le dépouillement entrepris n'est ni complet ni exact. C'est ce que nous allons démontrer.

Avant tout, il importe de résumer brièvement l'histoire des vicissitudes de ces précieux registres.

En 1856, le comte Léon de Laborde publiait dans la *Revue universelle des arts* (tome IV, p. 206-218), sous le titre

---

1. La publication des comptes de Fontainebleau a été annoncée, à notre connaissance, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires*, dans le *Courrier de l'Art*, dans la *Chronique des Arts*, comme un événement historique capital. C'est le cas de répéter : « Beaucoup de bruit pour rien. »

de *Travaux exécutés au château de Fontainebleau sous le règne de Louis XIII*, l'analyse de quatre registres se rapportant aux années 1639, 1640, 1641 et 1642. Ces manuscrits appartenaient alors à la bibliothèque municipale de Nevers. Ils avaient été signalés à l'éminent historien de l'art français par son collègue du Comité des travaux historiques, M. Paul Lacroix. Il n'est que juste de bien établir la part de chacun dans cette trouvaille; on n'est que trop enclin par le temps qui court à s'approprier le bien d'autrui ou du moins à oublier ce qu'on doit à ses devanciers.

Demander et obtenir la communication des précieux documents fut chose facile, et peu de temps après paraissait l'article signalé plus haut. M. de Laborde y présentait une description exacte des volumes et une analyse très substantielle des détails qu'ils renfermaient sur les travaux exécutés au palais pendant une période de quatre années. Sans exagérer la portée de ces comptes, l'historien de la Renaissance française en signalait les caractères essentiels, et, passant rapidement sur les travaux ou réparations de maçonnerie, de charpenterie, de couverture, etc., s'étendait avec une complaisance bien naturelle sur les articles relatifs aux artistes proprement dits, en notant certains passages que leur singularité recommandait à son attention.

On peut dire que cette analyse, toute sommaire qu'elle fût, donnait une idée très nette de l'intérêt des manuscrits, de sorte que tout ce qu'ils contenaient d'important était désormais connu.

Les quatre volumes repartirent pour Nevers; mais, dans l'article qui révélait leur existence, le commentateur avait émis un vœu peut-être imprudent. Il demandait que le gouvernement obtînt « par quelque juste transaction, leur dépôt dans la bibliothèque du château de Fontainebleau. » Cette parole ne fut pas perdue. Le vieux Champollion-Figeac, alors bibliothécaire du château, jouissait en haut lieu d'une certaine influence; aussi, à une époque que nous ne saurions préciser, mais qu'on peut fixer aux environs de 1860, les quatre registres venus à Nevers on ne sait comment, durent-ils aller prendre place sur les rayons de la bibliothèque du palais de Fontainebleau.

Y eut-il échange ou simple don? Impossible de le dire. Mais il faut admettre que les négociations suivies de ce transfert avaient laissé peu de traces, car, lorsque nous voulumes à notre tour consulter ces volumes pour en parler avec connaissance de cause dans l'Introduction placée en tête de la publication des Comptes des bâtiments du Roi sous Louis XIV, à une demande officielle adressée par le ministère de l'Instruction publique, le maire de Nevers répondit qu'on ne connaissait pas ces registres à la bibliothèque, qu'on ignorait même ce dont on voulait parler.

On voit déjà l'inconvénient de déplacer des manuscrits dont la présence a été signalée dans une collection publique et d'en priver les anciens possesseurs pour en doter une bibliothèque aussi peu ouverte que celle de Fontainebleau. N'eût-il pas mieux valu, si on jugeait nécessaire de mettre ces documents à la portée des travailleurs, les faire venir à Paris et les déposer, soit à la bibliothèque de la rue de Richelieu, soit aux Archives nationales où serait leur véritable place, car ils y retrouveraient une collection considérable de comptes analogues, tous relatifs aux dépenses des bâtiments royaux sous l'ancienne monarchie.

Au lecteur qui m'objecterait que j'eus tort, après la démarche infructueuse du ministère, de ne pas m'adresser directement au conservateur de la bibliothèque de Fontainebleau, je répondrais qu'une pareille tentative n'eût produit aucun résultat. En effet, un érudit de notre connaissance ayant interrogé récemment un des derniers bibliothécaires, il lui fut affirmé que les collections ne renfermaient aucun document ancien sur le château de Fontainebleau.

Et cependant, depuis une vingtaine d'années au moins, les introuvables registres reposaient sur les rayons de la bibliothèque du château où ils avaient reçu la cote L 333². En effet, dans son grand ouvrage sur le *Palais de Fontainebleau* paru en 1866, Champollion-Figeac annonçait en ces termes leur acquisition[1] : « Pour le règne de Louis XIII, quatre volumes de comptes originaux des dépenses pour Fontainebleau pendant

1. Pages 38-39.

autant d'années sont revenus de la bibliothèque communale de Nevers à Fontainebleau, par le moyen d'un obligeant échange conclu avec la ville de Nevers par Son Excellence M. Fould, alors ministre de la Maison de l'Empereur, et ces quatre volumes originaux sont, pour le sujet qui m'occupe, au nombre des plus précieux renseignements[1]. »

Champollion-Figeac ne s'en tint pas à cette mention explicite. Dans le cours de son travail, il donne une analyse substantielle des travaux mentionnés dans ces registres[2]. La nature et le plan de son livre lui interdisant de copier le texte même des articles avec leurs interminables formules, il groupe sous le même nom l'énumération des ouvrages de chaque artisan ou artiste avec l'indication des sommes reçues par lui.

On pourra reprocher avec raison à M. Champollion-Figeac de garder le silence sur la notice, antérieure à sa publication, de M. de Laborde pour s'attribuer tout le mérite de la découverte des registres. « Mes recherches assidues, dit-il[3], des matériaux nécessaires à la bonne composition de mon ouvrage, m'amenèrent à la connaissance de quatre précieux volumes des comptes des travaux faits au château de Fontainebleau pendant les quatre dernières années entières du règne de Louis XIII, etc. » Sans doute, M. Champollion-Figeac a eu tort et grand tort de ne pas souffler mot de l'article de la *Revue universelle des Arts*, qu'il ne connaissait d'ailleurs peut-être pas. L'omission est d'autant plus grave que, sans l'article de M. de Laborde, les comptes de Fontainebleau n'eussent probablement jamais quitté la bibliothèque de Nevers. Mais l'oubli de M. Champollion autorise-t-il M. Émile Molinier à traiter aussi cavalièrement le travail vraiment considérable de son devancier[4]

1. Nous avons eu le tort, en demandant au ministère la communication des registres supposés à Nevers, de ne pas recourir à l'histoire du palais de Fontainebleau. D'autres que nous ont commis le même oubli. Pouvions-nous entrevoir la vérité après la réponse catégorique du maire de Nevers?

2. Cette analyse va de la page 317 à 340.

3. Page 317.

4. M. Molinier dit que l'échange à la suite duquel les manuscrits vinrent à Fontainebleau date de 1866. Cette date est évidemment erronée, le

en se bornant à écrire : « Il se servit de ces comptes pour son ouvrage, et depuis lors ils font partie de la bibliothèque du palais de Fontainebleau. » La vérité est que le résumé de M. Champollion-Figeac est, sur bien des points, plus complet que la publication de M. Molinier[1] et que cette analyse rendait parfaitement inutile une publication partielle ou par extraits. Si M. Molinier avait rendu justice à M. Champollion-Figeac, malgré les « erreurs et les lacunes dont fourmille son grand ouvrage, » la reproduction partielle des comptes n'avait plus de raison d'être.

Tout d'abord, M. Molinier qui annonce « que des extraits étendus suffiraient pour faire connaître tout ce que ces comptes peuvent présenter de véritablement intéressant, » a-t-il satisfait aux promesses de son programme? N'a-t-il rien laissé à glaner après lui dans les comptes de 1639 et des trois années suivantes? Ne reste-t-il plus rien à tirer de ces comptes après le travail que vient de publier la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France[2]? C'est la question que nous nous proposons d'examiner dans les pages suivantes.

Comme M. de Laborde l'avait fait avant lui dans son analyse sans prétention, M. Molinier, dans la note de deux pages placée en tête de ses extraits, indique le nombre de feuillets contenus dans chaque registre. Ces chiffres seuls montrent déjà que l'importance des travaux varie beaucoup d'une année à

---

titre du livre de M. Champollion portant la date de 1866, et la préparation puis l'impression d'un semblable ouvrage ayant certainement exigé plusieurs années.

1. Nous ne citerons qu'un exemple. A la suite de plusieurs extraits retifs aux fontaines du Tibre, du grand parterre et de la cour des Offices (p. 283-4), M. Molinier passe sous silence tout un chapitre en trois articles concernant des réparations faites aux deux fontaines du jardin de l'hôtel d'Albret, et un autre chapitre sur les travaux de la fontaine du jardin de M. le Prince. Si sommaire que soit son résumé, M. Champollion-Figeac n'a garde d'omettre ces différents ouvrages complétant l'ensemble des restaurations des fontaines.

2. *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, tome XII (1885), pages 279-358, deux pages d'introduction et 78 pages d'extraits. Cette publication a été tirée à part, mais ce tirage ne se vend pas.

l'autre. Si le compte de 1639 exige 685 feuillets, leur nombre tombe à 200 en 1641. Or, pour apprécier rapidement sur quelle nature de travaux portent les différences d'une année à l'autre, les registres offraient deux éléments bons à recueillir. Pourquoi négliger l'un des deux?

En effet, on trouve bien dans la récapitulation finale des dépenses les sommes affectées à chaque corps de métier, maçons, charpentiers, couvreurs, etc., et notons que cet état annuel des dépenses a déjà paru dans le livre de Champollion-Figeac; mais la table des chapitres placée en tête du registre a, de son côté, une réelle importance en nous renseignant sur la place qu'occupe chaque nature de travaux dans l'ensemble du compte. Ainsi la table de 1639 nous montre que les articles de maçonnerie vont du folio 1 au folio 224 et prennent ainsi le tiers du volume; trente feuillets, de 531 à 560, sont réservés aux peintres et aux sculpteurs, et ainsi de suite. C'était un renseignement bon à noter; il eût tenu peu de place. On en jugera mieux, du reste, par la copie de ces tables transcrite à la fin de cet article.

Sans doute, cette omission ne serait pas bien grave, si M. Molinier n'avait pas annoncé l'intention d'épuiser définitivement cette source d'informations, et surtout si son travail n'avait pas été précédé de ceux de M. de Laborde et de M. Champollion-Figeac, qui pouvaient amplement suffire jusqu'à ce qu'on imprimât intégralement les comptes.

Voici d'autres observations générales sur l'ensemble de la publication. Nous arriverons ensuite aux détails.

M. Molinier dit que les registres, écrits sur papier, sont reliés en maroquin vert aux armes de France. Il y a là une légère inexactitude qui n'est pas indifférente, comme on va le voir. Plus précis, M. de Laborde avait dit il y a trente ans : « Ce sont quatre volumes dépareillés, reliés en maroquin vert orné de fleurs de lis imprimées en or au petit fer... » Aucun des quatre volumes, en effet, ne porte, ni au dos, ni sur le plat, un écusson aux armes de France ou aux armes du Roi, comme l'a dit Champollion; les compartiments compris entre les nervures du dos sont remplis d'un semis de fleur de

lys répété dans une large bande, de trois centimètres environ, fermée par un double filet sur chaque plat. La reliure des quatre registres est identique. Si j'insiste sur ces détails, ce n'est pas seulement pour faire ressortir la rare élégance de ces reliures; mais, c'est surtout parce qu'il existe, parmi les comptes de la même époque conservés aux Archives nationales, un registre coté O[1] 2127, dont la reliure en maroquin vert porte exactement le même semis de fleurs de lys que les comptes de Fontainebleau. Comment faire ce rapprochement avec la description incomplète de M. Molinier? Ainsi le registre des Archives nationales et ceux de Fontainebleau appartiennent à une même série, aujourd'hui dispersée. C'était une raison de plus pour attribuer aux Archives nationales les manuscrits de Nevers quand on prit le parti toujours fâcheux de les déplacer.

M. Molinier annonce encore dans sa brève préface qu'il a dû se montrer aussi sobre que possible de notes, et se borner à renvoyer à l'occasion au *Trésor des merveilles de Fontainebleau*. Fidèle à cette promesse, il cite une fois le livre du Père Dan, une autre fois le supplément du catalogue du Louvre, et c'est tout. Pour quatre-vingts pages d'un texte compact, c'est peu. La publication aurait singulièrement gagné, semble-t-il, à être éclaircie de temps en temps par des rapprochements, des recherches qui exigeaient quelque soin et quelque travail, mais que sa qualité d'éditeur en second imposait à M. Molinier[1]. On prend trop l'habitude aujourd'hui de publier un document sans se donner la peine de l'éclairer, de le comprendre ou même de le traduire. Au lecteur de s'en tirer comme il peut. Je sais bien que c'est une méthode nouvelle de plus en plus

1. La nécessité d'une table pour une publication de cette nature n'a pas besoin d'être démontrée. Elle eût coûté peu de peine à l'éditeur et eût rendu sa publication bien plus profitable. On observera peut-être qu'il n'est pas conforme à l'usage d'introduire la table d'un travail spécial au milieu ou à la fin d'un volume composé de publications diverses. L'objection tombe d'elle-même, car, dans ce même volume des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris,* M. Delisle a placé, à la suite du testament de la reine Blanche de Navarre, une table (p. 56-64), fort complète et très commode.

répandue. Je préfère, je l'avoue, l'ancien système et les éclaircissements épargnant au lecteur une peine inutile, comme je sais gré à un auteur qui publie un texte historique sur Fontainebleau ou sur tout autre sujet, écrit dans une langue étrangère, de prendre le soin de le traduire et de chercher ainsi à résoudre les difficultés que présente toujours un texte ancien.

Arrivons maintenant à l'examen même du texte. Avec sa large intelligence, le comte de Laborde avait bien vite remarqué que les comptes de Fontainebleau ne présentaient qu'un intérêt médiocre. « On verra, disait-il, que les travaux consistaient en menues réparations, reprises, percements de portes, ravalements extérieurs, etc., etc. » Aussi n'avait-il pas cru devoir accorder à ces documents alors nouveaux une attention disproportionnée avec leur mérite. Les quinze pages d'extraits et d'analyses qu'il en avait tirées suffisaient amplement pour les faire apprécier à leur juste valeur, pour faire connaître tous les passages réellement curieux. Après le travail de M. de Laborde, les analyses concises, mais suffisamment exactes et complètes de Champollion, ne laissaient ignorer à l'historien aucun des points essentiels de la dépense. Toutes les parties du château ou des jardins, où des travaux avaient été exécutés, se trouvaient fidèlement citées. Que si l'on voulait reprendre ce sujet déjà si bien traité par deux fois, il importait de l'épuiser de manière à en donner enfin toute la matière, et de ne plus rien laisser à faire aux travailleurs à venir. Pour réaliser ce plan, deux systèmes s'offraient : le premier consistait dans la reproduction intégrale du texte, en fondant parfois en un seul article plusieurs à-compte payés à un ouvrier ou à un artiste pour le même travail, dans le cours du même exercice. Ou bien encore on pouvait résumer, chapitre par chapitre, sans rien négliger, tous les articles du compte, en éclairant cette analyse par de nombreuses citations bien choisies, mais en retranchant les longues formules du compte, en prenant soin surtout de copier fidèlement les passages essentiels et en particulier les chiffres. C'était à cette seconde méthode que s'était arrêté, comme on l'a dit, Champollion-Figeac.

M. Molinier n'a cru devoir adopter ni l'un ni l'autre de ces

deux partis. Il a copié ou fait copier, souvent au hasard, les articles qui paraissaient donner quelque détail curieux; les autres sont retranchés sans que rien signale les lacunes. Nous disons qu'il a fait copier, et nous allons le démontrer. Ce fait résulte d'abord de l'examen des manuscrits. En effet, en marge de tous les passages imprimés dans le travail de M. Molinier, on voit sur le registre une marque au crayon destinée à signaler au copiste les extraits à transcrire. La simple inspection du manuscrit révèle donc au premier abord toutes les lacunes de la publication.

Il est une autre preuve plus formelle encore de la vérité de ce qui vient d'être dit. Comme nous allons le prouver tout à l'heure, le texte imprimé fourmille d'inexactitudes qui n'altèrent pas seulement l'orthographe des mots, mais qui souvent dénaturent le sens des phrases ou faussent les chiffres et les totaux. Ces trop nombreuses négligences ne permettent pas de douter que la copie est due à une main inexpérimentée qui ne saurait être celle de M. Molinier et que l'éditeur n'a pas eu le temps de collationner sur l'original, soit la copie elle-même, soit les épreuves imprimées.

Le reproche ne laisse pas que d'être grave quand l'exactitude reste le principal ou le seul mérite d'une pareille publication. Il importe donc de prouver ce que nous venons d'avancer.

Voici les erreurs relevées sur les premières pages du texte imprimé :

Page 281, avant-dernière ligne, M. Molinier imprime : chenaux de plomb; le texte porte très lisiblement : thuiaux de plomb. Comme il s'agit de la décharge des eaux du canal, *chenaux* n'aurait pas de sens, ou serait employé ici dans une acception qu'on ne lui connaît pas.

Page 282, ligne 25, au lieu de : outre et par dessus, qu'il a cy devant receues, — ce qui n'a pas de sens, — lisez : outre et par dessus cccc l. qu'il a cy devant receues.

Page 284, lignes 21 et 36, au lieu de : cccc l., — le manuscrit porte : ccc l.

Page 284, dernière ligne, au lieu de : rabaissé à vi th., — il faut lire : rabaissé, évallué à mur, à vi th. demie.

Page 285, après la ligne 7, la somme de la dépense est omise.

Page 285, lignes 9 et 13, au lieu de : IIII^{c} l., — il y a IIII^{m} l., ce qui ne laisse pas que de faire une certaine différence pour l'évaluation du travail.

Page 285, dernière ligne, au lieu de : XII^{c} l., — lisez : VII^{c} l.

Page 305, ligne 5, au lieu de : III^{c} l., lisez : II^{c} L l.

Page 305, ligne 11, au lieu de : II^{c} l., — lisez : II^{c} L l.

Page 305, ligne 29, au lieu de : et fait du costé du dedans avec ornemens de blanc, — ce qui n'a pas de sens, — il faut lire : et faict du costé du dedans des ornemens de blanc.

Page 306, ligne 2. Il n'y a pas d'article dont la somme s'élève à MIX^{c} l. — La dépense totale est de 3,000 livres.

Page 306, ligne 13, au lieu de : allentour des compartimens de ciment, — le manuscrit porte : allentour des compartimens et circuit.

Page 306, ligne 27, au lieu de : plus dedorer, — lisez : plus de dorer, — c'est-à-dire exactement le contraire.

Voici les grosses erreurs matérielles relevées sur trois ou quatre pages prises à deux places différentes, en tête de la publication d'abord, puis au début du chapitre de la peinture. Que serait-ce donc si, pour les mêmes passages, nous relevions toutes les fautes purement orthographiques, ainsi canaux, au lieu de cannaux (p. 282, l. 1); cymen, au lieu de cyment (282, l. 19); coquilles, au lieu de cocquilles (p. 282, l. 21); grands frais et despenses, au lieu de grandz frais et despences (p. 283, l. 12); garnies, pour garnyes (p. 283, l. 23); chascune, pour chacune (p. 283, l. 31); dudit chaperon, pour du chaperon, — il n'en est pas question plus haut (p. 285, l. 10). Ledit, lesdits, dudit, desdits sont écrits tantôt en un mot, tantôt en deux, sans aucune règle, au hasard.

C'est attacher bien de l'importance à de simples vétilles, dira-t-on peut-être. Sans doute, si ces inexactitudes se présentaient rarement, il n'y aurait pas lieu de s'y arrêter; mais comme elles se multiplient au point que j'en ai relevé jusqu'à vingt-cinq sur une seule page prise au hasard (p. 305), je suis en

droit de conclure que le texte imprimé par M. Molinier ne mérite aucune confiance.

Je pourrais multiplier ces citations, bien que mon contrôle n'ait porté que sur cinq ou six pages; mais je crains d'abuser de la patience du lecteur. Pour terminer, je demande cependant la permission d'insister sur deux ou trois points capitaux.

Le premier mérite d'un compte doit être, croyons-nous, de présenter des chiffres exacts. Or les anciens calculateurs se montraient peu scrupuleux à cet égard. De là, nécessité de vérifier leurs additions. Faute d'avoir pris cette précaution, M. Molinier qui a souvent, comme on l'a vu, faussé les chiffres de détail ne s'est pas aperçu que la récapitulation du compte de 1639 se terminait par un total légèrement faux. Il faut substituer 17 s. 2 d. à 7 s. 2 d.

Les deux dernières sommes et le total de la récapitulation des dépenses de 1640 présentent également des erreurs. M. Molinier imprime

	1577 l. 10 s.
	8600 l. »
Total	103587 l. 5 s. 1 d.

Voici les chiffres exacts :

	1567 l. 10 s.
	6600 l. »
Total	103577 l. 5 s. 0 d.

Autres erreurs à la fin du compte de 1642. Pour l'achapt de meubles, au lieu de : 3348 l. 10 s., — le registre porte : 3343 l. 10 s.

A la suite des gages d'officiers, M. Molinier omet 9 d. Enfin la somme totale est 64160 l. 2 s. 3 d., au lieu de 64140 l. 15 s. 9 d.

Je n'insiste pas; le lecteur est suffisamment édifié maintenant sur la valeur et la fidélité du texte et des chiffres présentés par M. Molinier comme le dernier mot de ce qu'il y avait à tirer des comptes de Fontainebleau.

Si je comparais les articles publiés au texte original, il serait facile de montrer que le choix a été fait sans grand discernement, et que, puisqu'on adoptait ce système déplorable d'ex-

traits, il y aurait eu avantage à substituer certains passages omis à d'autres passages imprimés. D'autre part, il eût été facile de supprimer les longues formules de comptabilité qui reviennent périodiquement et tiennent beaucoup de place sans aucun avantage. Qu'on ne croie pas que c'est pour la vaine satisfaction de démontrer que ce travail a été fait sans soin que nous avons pris à tâche d'en relever les défectuosités. Mais, comme M. Molinier a élevé la prétention de compléter définitivement le travail de M. de Laborde et de ne rien laisser à glaner après lui dans les registres des comptes de Fontainebleau, il importait de bien établir qu'il y aurait danger à se fier à sa publication, et qu'on fera toujours bien de recourir au texte original. Malheureusement, si imparfaite qu'elle soit, cette publication empêchera probablement de longtemps un travailleur patient et consciencieux de se remettre à la besogne pour donner enfin une analyse complète de ces comptes.

Après avoir exposé les défauts qui rendent le travail de M. Émile Molinier à peu près inutile, il nous reste à démontrer qu'il y avait moyen de tirer de ces comptes tous les éléments d'information qu'ils renferment, sans s'astreindre à imprimer intégralement un texte long et fastidieux. Prenons pour exemple un des chapitres les plus utiles à connaître à fond, celui de la peinture, puisque nous avons reconnu que les articles de maçonnerie, charpenterie, etc., mentionnaient presque exclusivement de simples réparations d'entretien.

Le chapitre *Peintures* du registre de 1639 commence au folio 531 et va jusqu'au folio 558. En examinant de près ces soixante pages, on remarque d'abord que deux artistes seulement travaillèrent au palais de Fontainebleau en 1639 : 1° Claude D'Hoey, qui porte le titre de peintre et vallet de chambre ordinaire du Roi ; 2° Pierre Poisson, qualifié simplement peintre ordinaire du Roi.

Tous les articles relatifs au premier peuvent se ramener à quatre sommes payées par à-compte. En voici le détail :

1° Il reçoit d'abord, en trois paiements, la somme de 1000 livres pour « peintures, dorures et enrichissemens qu'il a en-

trepris et doibt faire pour S. M. à la contretable de l'autel de l'église que Sad. Majesté a faict bastir dans le bourg dudict Fontainebleau, suivant le marché faict avecq luy le dixiesme jour desdictz mois et an. » La réception des travaux est faite, en présence du contrôleur général, par Claude Nivelon et Jean Lefebvre, peintres, demeurant à Fontainebleau;

2° Payement de 1661 livres pour « plusieurs ouvrages de peintures, dorures, enrichissemens, et aultres en coulleur de boys, qu'il a faictz et faict faire durant les premiers six mois de la présente année, tant pour les croisées de la Salle du bal et appartement de Monseigneur, frère du Roy, que au placcart de l'Oratoire de la Royne et en aultres endroictz dudict chasteau, particulièrement déclarez au rapport de réception desd. ouvrages, faicte en la présence dud. sieur controlleur général par Henry de Voltighen et David Bouzé, peintres, demeurans aud. Fontainebleau »;

3° Payement de 4000 livres pour « ouvrages de peintures, dorures et enrichissemens par luy faictz en la chapelle basse du donjon du chasteau, suivant le desseing pour ce arresté le 10e janvier audict an, iceux ouvrages veuz, visitez et receus par Claude Nivelon et Jean Lefebvre, etc., le 23e décembre audict an »;

4° Payement de 5122 livres 10 s. pour « ouvrages de peintures, dorures et enrichissemens qu'il a faictz et continue faire pour le Roy durant la présente année, à commancer depuis le premier jour de juillet dernier, tant pour les bavettes, laussiers, canons et consolles des chesneaux de plomb que Sa Majesté a commandé estre faictz au pourtour des esgoutz du donjon dud. chasteau, que ballustrade de lad. court, ensemble pour le restablissement des peinctures et nettoyement de lambris et tableaux de la gallerye de la Royne, estoffement d'aulcunes cheminées de l'hostel d'Albrayt, et plusieurs aultres peinctures en couleur de boys et de muscq en divers lieux et endroictz d'icelluy chasteau. » La réception des ouvrages est faite par Henry de Voltigem et David Bouzé, le 10 janvier 1640.

Pierre Poisson reçut en différents à-compte la somme de 2008 livres pour « ouvrages de peintures, trophées de chasses,

ornemens et enrichissemens par luy faictz au restablissement de vingt-deux poultres que le Roy a commandé estre mises de neuf au plancher de galleryе aux Cerfs dudict chasteau, tant suivant le marché faict avecq luy par Monseigneur de Noiers, le dixiesme janvier derrenier passé, que surcroix faictz pour les portes et croisées de lad. gallerie... » La réception des ouvrages est faite, le 9 novembre, par Claude d'Hoey et Henry de Voltigen, peintres demeurans aud. Fontainebleau.

Les cinq alinéas qui précèdent contiennent toute la matière de quatorze pages du manuscrit. Quelques citations complémentaires feront suffisamment connaître les détails ajoutés par les procès-verbaux des commissaires chargés de la réception. On verra ainsi que le compte n'eût rien perdu à être abrégé avec soin et méthode.

Sur le premier paragraphe (payement de 1000 livres), rien à ajouter, l'indication des à-comptes payés n'étant pas accompagnée d'un procès-verbal de réception.

En passant en revue l'énumération des travaux résumés dans le deuxième article, on voit que Claude d'Hoey avait peint, en couleur de bois, huit croisées de la Salle de bal, et aussi les volets, avec addition de filets et quarts de rond dorés; plus, d'autres croisées dans l'appartement de Monseigneur, frère du Roi, du côté du donjon; plus, les lambris au-dessous des croisées de la Salle de bal, nouvellement refaits en menuiserie. Dans la galerie des Cerfs, il avait « refaict l'escusson qui est dans l'un des petits cartouches au bas des testes de cerf, lequel le Roy a faict changer, à cause que la datte n'estoit de son invention; lequel escusson il a convenu reblanchir, poudrer, et redorer touttes les lettres de l'inscription. »

Puis, ce sont des peintures fort ordinaires en blanc et noir à la porte en forme de placard servant à fermer l'Oratoire de la Reine; d'autres peintures couleur d'azur, en forme de ciel, aux trois murs des arcades bouchées de la chapelle du donjon, pour rendre la chapelle plus claire; autres peintures à la porte à deux vantaux de l'entrée du corps de garde du donjon, à une porte de l'escalier dudit donjon, à la porte cochère neuve du grand jardin, près le pavillon du duc de Chevreuse, à la porte neuve

du jardin de la Fontaine, à la porte de la Conciergerie du château ; enfin à plusieurs croisées et chassis de divers appartements.

Passons au troisième paragraphe relatant un payement de 4000 livres. Toute la dépense s'applique, ainsi qu'on l'a dit, à la chapelle basse du donjon. Elle comprend des travaux de restauration ou de pure décoration. Ainsi, notre artiste couvre de plusieurs « couches de blanc de plomb broyé à huile de noix » les murs de cette chapelle « pour oster l'aspreté du grez »; puis, c'est la dorure des filets qui servent d'encadrement aux ornements; au-dessus de la porte d'entrée de cette même chapelle, il exécute les armes de France et de Navarre avec les ordres du Saint-Esprit. Le lambris de menuiserie reçoit trois couches de blanc. Tous les ornements de relief de ce lambris, moulures, palmes et branches de noyer sont dorés d'or mat, ainsi que le contre-table de l'autel. Le tableau de l'autel est lavé et nettoyé. Tous ces ouvrages rentrent dans l'entretien courant.

Cent cinquante-cinq grandes croisées et quarante-six portes dans la cour du donjon, dans celle du Cheval Blanc, au logement de la Reine mère et à l'hôtel d'Albret, sont couvertes de deux couches de peinture à huile de couleur de bois; même travail aux trois portes cochères de la Conciergerie, de l'hostel d'Albret et de la Surintendance, à la porte de l'entrée du donjon appelée la porte des Dauphins, à celle de là cour des offices, à vingt croisées de la galerie de la Reine et à vingt-deux volets des croisées de la cour des offices.

Une somme de 324 livres est attribuée aux « restablissemens à neuf des peintures dans les chambres du logement de la Royne à cause des réparations et eslargissement des portes faictz audict lieu, comme aussy au logement de la Reyne régnante, à cause des poultres mises de neuf, tant en son antichambre que salle de ses gardes, et encore en la gallerie d'Ulisse, à cause des trous de boulins faictz dans l'embrazement des croisées, et refaict auxdictz lieux les poultres, frises, lambris, ausquelz a esté peint à neuf des fleurs, moresques, camayeux, istelles, filletz et rozes ainsy qu'ilz estoient auparavant... »

Autres peintures « en couleur de muscq » à la porte à deux vantaux de la cour de la Fontaine, du côté du logement de la Reine, au pont du jardin de l'étang, et autres portes des jardins. Peinture en couleur de bois à une porte sur la terrasse du grand escalier « entrant au vestibule de la grande chapelle et de la gallerie de François premier, » et à une autre porte allant dudit escalier au logement de la Reine mère et sur la terrasse de la cour de la Fontaine, avec bronzage des mufles de lion et autres ornements de bronze desdites portes. La porte de la grande chapelle est peinte avec filets et ornements dorés et reliefs bronzés.

Les derniers travaux exécutés en 1639 par Claude d'Hoey renferment quelques détails plus originaux. Signalons d'abord « un tableau peint à huile sur toille, contenant six piedz de hault et quatre piedz de large, représentant une Ruyne en paysage, lequel a esté posé et encastré dans la bordure au dessus de la porte de l'antichambre de la Royne, prisé 18 livres. »

Puis, pour mettre sur les cheminées de trois pièces de l'hôtel d'Albret, dans l'appartement de monseigneur le Cardinal, « trois tableaux peints à huille, sçavoir : celluy de la salle, de 2 piedz de hault et 2 piedz et demy de large, représentant un paysage où est la ville de La Rochelle en perspective; celuy de la chambre de Son Eminence, de 2 piedz 5 poulces de hault et 3 piedz et demy de large, représentant un paysage où il y a un moulin, et celluy du cabinet, de 2 piedz et demy de hault et 2 piedz de large, représentant aussy un paisage, où il y a un berger jouant de sa musette avec un trouppeau de moutons, etc., prisé et estimé 110 livres. » Les experts ne se montraient guère généreux pour les œuvres d'art proprement dites.

Le surplus de la somme de 5122 l. 10 s. comptée au sieur D'Hoey s'applique à la peinture de la balustrade de fer de la terrasse en saillie de la cour du donjon, avec les barreaux dorés de deux en deux; puis, ce sont les canons de plomb recevant les eaux des chéneaux et égouts dudit donjon, peints à huile et dorés avec les barres de fer, rouleaux et consoles portant les-

dits canons; les bavettes et onglets desdits chéneaux reçoivent la même décoration.

Rétablissement en couleur de musc du lambris de la chambre Saint-Louis et dorure des filets et moulures contournant les parquets dudit lambris.

Peinture du placard de la chambre de la Royne mère avec dorure aux guillochis et moresques.

Dans le cabinet du Roi, sont repeints les ornements d'or et de fleurs qui avaient été endommagés par un maçon au plancher et aux solives près l'enchevestrure et astre pendant de la cheminée.

Autres travaux analogues au cabinet de la Reine.

Nettoyement des lambris et tableaux au pourtour de la galerie de la Reine, logements de lad. dame et de la Reine mère, cabinet de Clorinde et de la grande chapelle; enfin, peinture en couleur de bois des planchers et lambris de la chambre et cabinet de Son Eminence, de la salle du commun faite de neuf sous le hangar, d'une chambre basse près de la cuisine, etc.

Sur tout cela, la plus grosse dépense, plus de quatre mille livres sont absorbées par la peinture des portes, fenêtres et chéneaux.

Pierre Poisson avait été exclusivement employé, comme on l'a vu plus haut, aux restaurations de la galerie des Cerfs, et particulièrement à la décoration de vingt-deux poutres sur lesquelles le procès-verbal de réception fournit des détails précis.

Les poutres sont d'abord peintes en blanc, puis décorées de filets, de cartouches avec rouleaux et fleurs de lis dans lesdits cartouches, et, au milieu, d'une tête de limier; puis, le peintre figure des trophées de chasse avec hures de sanglier, panneaux, cors de chasse, épieux, arquebuses et têtes de loup par intervalles; entre ces trophées et cartouches, le chiffre du Roi avec des couronnes et lauriers sur fond d'azur: aux deux bouts de chaque poutre, des rouleaux de sirage qui font des culs de lampe; enfin l'artiste avait été chargé du « rétablissement de peinture qui se trouverait nécessaire dedans les maisons,

champs, forêts et cartes en tableaux de ladite galerie, bordures au pourtour desdits tableaux... ensemble aux cartouches et rouleaux, paysage et camayeux, tant du côté du jardin de la Reyne que du côté de la Conciergerie, etc. »

Un chapitre additionnel concerne les peintures faites par Poisson aux trois portes et dix-huit croisées de la galerie, et ce n'est pas le passage le moins curieux. Ainsi les portes à deux vanteaux, peintes en couleur de bois, sont ornées chacune en dedans de « six grands panneaux où sont peints des cartouches de sirage, et dedans lesdits cartouches six paysages avec douze petits cadres, et dans iceux fait des chiffres aussi de sirage avec istelles de vert et les fillets de jaune, le tout rapportant au reste des ornements de ladite gallerie. »

La peinture des croisées s'étend aux sièges fixés dans l'embrasure de ces croisées et comprend le « restablissement de peinture de grisailles du pourtour et costez desdites croisées, qui avaient été ruinés et démolis par les maçons en faisant le descellement des vieilles croisées et rescellement des neuves. »

Les pages précédentes contiennent tous les détails, même de minime importance, fournis par le compte de 1639 sur les travaux de peinture de Fontainebleau. Le même système permettrait de résumer en peu de pages tous les travaux des années suivantes. Il est vrai que cette analyse exige plus de soin et de travail que la citation de quelques passages choisis sans critique et copiés inexactement.

Nous ne pousserons pas plus loin cet examen. Cependant, comme tous les comptes ne sont pas rédigés sur le même plan, il reste à présenter une observation au sujet des dépenses de 1640. Jusqu'ici nous avons rencontré uniquement des artistes travaillant aux pièces, c'est-à-dire rétribués suivant l'importance et la superficie des peintures commandées. En 1640, un certain nombre de peintres sont employés à la journée. Louis Coubichon, conducteur des travaux, reçoit 60 sous par jour; ses aides, Claude Clément et Michel Gayen, etc., touchent des journées de 30 sous. Comme leurs honoraires sont réglés par quinzaine, en additionnant les à-compte successifs portés au registre, on a le total des sommes payées à chacun,

et on peut ainsi condenser en une ou deux pages quinze ou vingt feuillets du registre. C'est le système que nous avons adopté pour la publication des comptes des bâtiments du Roi sous Louis XIV et qui a rendu possible l'impression de ces volumineux registres.

Ainsi, les travaux des peintres employés à la journée en 1640 durent vingt-trois semaines comprises entre le 21 juillet et le 29 décembre. Ces peintres sont au nombre de neuf, sans compter Claude Doey qui est toujours à ses pièces et dont la dépense forme un chapitre distinct. Les artistes à la journée se nomment : Louis Coubichon, Claude Clément, Michel Gayen, Claude Nivelon, Claude Nivelon le jeune ou Nivelon fils, Jean Barré, David Bouzé, Claude Bouzé et Jean Poisson. A part, figurent les broyeurs chargés de la préparation des couleurs : Claude Arnoul, Barthélemy Nicolle, Gilles Nivelon, Martin Nivelon, Pierre Lefendeur, André Barrage. Le premier a 16 sous par jour, les autres 14 sous.

Signalons encore les peintres Nicolas Jourdan, Denis Bouzet, Guillaume Renou, Nicolas Roccart et Nicolas Saincton, chargés de travaux moins importants que les artistes nommés plus haut.

Les noms des sculpteurs sont aussi bons à rappeler. En tête figure Gilles Guérin; il est occupé au cadran du clocher de la belle chapelle et à deux bustes de gresserie destinés aux piédestaux de l'avant-portail du donjon. Il obtient de ce chef plus de 2300 livres. Ses ouvrages sont reçus par Jacques Sarrazin, sculpteur ordinaire du Roi. Les autres sculpteurs, Jacques Perrier, Nicolas Racine, Denis Langevin, Nicolas Fleury, Jean Fromentau, Fromentay ou Fourmentay, François Chottard, Jacques des Eaues, Claude Guilleminay, Paul Jolly, travaillent à la journée. Ils sont payés 30 sous par jour, sauf les quatre derniers qui n'ont que 28 sous. Nous avons remarqué que plusieurs de ces noms étaient omis sur les extraits où M. Molinier assure avoir donné tout ce que les comptes « peuvent présenter de véritablement intéressant. »

En 1641, nous retrouvons les mêmes artistes qu'en 1640, avec quelques noms nouveaux : Louis Coubichon, maître peintre

grisailleur, conducteur des « ouvrages de peintures grisailles de la voûte en lambris de l'église, » qui reçoit 60 sous par jour, puis Claude Clément, David Bouzé, Claude Bouzé, Michel Gayen, Jean Barré, Antoine Mégret, Jean Poisson, les deux Claude Nivelon, André de la Mine, César Savoye, tous employés à la journée, du 1er janvier au 16 novembre, à raison de 30 sous par jour. A leur suite figurent les broyeurs gagnant 16, 14 et 12 sous; ils se nomment Claude Arnoul, Barthellemy Nicolle, Claude Nicolle, Martin Nivelon.

Viennent ensuite d'autres artistes employés à de menus ouvrages de peinture et de dorure : Nicolas Saincton, David Bouzet ou Bouzay (sans doute le même que le David Bouzé de 1640), Nicolas Jourdan, David Maire ou Le Maire, Guillaume François, et enfin Daniel Bouzé. Ils travaillent surtout à la journée, le premier à raison de 40 sous, les autres de 30 sous. Avec eux sont employés les broyeurs Nicolas Barrage, Gilles et Mathurin Nivelon, qui reçoivent 20 sous par jour, Louis Chellat, René et Martin Nivelon, Pierre et Nicolas Fendeur, payés chacun 16 sous.

Un seul sculpteur, Gilles Guérin, figure au compte de 1641 pour cent cinquante livres seulement, solde et parfait payement des ouvrages commencés en 1640. Le détail de ses travaux a été reproduit par M. Molinier.

Le compte de 1642 donne d'abord le nom de Jean Dubois; il reçoit notamment 500 livres pour « un tableau de 14 pieds de haut sur 8 pieds de large, peinct à huille sur thoille, par luy faict et posé dans la retable d'autel de la grande chappelle dud. chasteau, représentant la Très-Sainncte Trinité par une figure de Christ mort entre les bras de la vierge Marie, accompagnée de sainct Jean, des Maries et d'un ange, offrant les douleurs de son filz au Père, lequel est porté par des anges dans le ciel, et le Sainct-Esprit au dessous... »

Claude D'Hoey peint le cadran de la tour de l'horloge au prix de 128 liv. 14 s. Les peintres doreurs Simon Laminoir, Guillaume Foriel et Claude Barthélemy l'assistent dans l'exécution de cette besogne avec le broyeur et imprimeur de couleurs, Pierre Fendeux.

Le même Claude D'Hoey exécute encore d'autres travaux à la chapelle basse du donjon et en divers endroits pour la somme de 350 livres.

Louis Coubichon continue dans l'église du bourg ses travaux à la journée, à raison de 60 sous par jour. Il est assisté d'artistes déjà nommés ci-dessus, appointés à 30 sous par jour : David et Claude Bouzé, Jean Barré, César Savoye, Claude Nivelon le jeune, Jean Le Fevre ou Le Febvre; quant à Claude Nivelon l'aîné, il a toujours ses 40 sous par jour. Les travaux de peinture, commencés le 23 novembre 1641, se prolongent pendant quarante-huit semaines, jusqu'au 18 octobre 1642.

Les broyeurs imprimeurs sont les mêmes que l'année précédente; ils reçoivent mêmes gages. Nous retrouvons en 1642 Barthelemy Nicolle, Gilles et René Nivelon, Louis Chellat, employés à raison de 16 sous par journée.

La sculpture est représentée par Mathurin Testu[1], qui sculpte en pierre de Saint-Leu les armes du Roi pour la porte du logis de la Chancellerie, moyennant la somme de 36 livres, et livre six vases de grès ornés de linges et festons pour poser sur les piédestaux de la balustrade neuve à l'avant-portail du donjon. Il est payé pour ce travail à raison de 40 sous par jour. Nicolas Demaisière, qui l'aide et l'assiste, reçoit 30 sous de sa journée. Commencée le 9 août, cette besogne dure jusqu'au 31 octobre.

Le troisième sculpteur de 1642 est François Bourdonny, sculpteur ordinaire du Roi, occupé aux ouvrages de pavé de marbre en compartiments dans deux oratoires de la grande chapelle du château. Il lui est payé, en trois à-comptes, 2010 livres.

Tels sont les artistes proprement dits sur les travaux desquels les comptes de 1639 à 1642 fournissent des notions pré-

1. Mathurin Testu reparaît dans le chapitre des parties extraordinaires. Il reçoit la somme de trente livres pour avoir fait « une boule de pierre de Saint-Leu, de 16 pouces de diamètre, et un vaze de 2 pieds 7 pouces de haut, compris le plainte (plinthe) de sa baze, et 16 poulces de gros à l'endroict du corps du vaze, pour servir de modele à ceux de pierre de gresserie que Sa Majesté a commandé estre faicts et posez sur les pieds d'estaux de la balustrade de fer de l'avant-portail du donjon. »

cises. Nous ne parlons pas des horlogers, des tapissiers, des orfèvres, laissant ce soin au travailleur qui reprendra l'examen de ces registres et nous en donnera enfin soit le texte complet, sous les réserves faites plus haut, soit une analyse définitive et raisonnée[1].

JULES GUIFFREY.

APPENDICE

AUX COMPTES DE FONTAINEBLEAU

PENDANT LES ANNÉES 1639, 1640, 1641 ET 1642

On a fait remarquer, au cours des pages qui précèdent, que les tables des chapitres, omises dans la publication de M. Molinier, offraient d'utiles renseignements sur l'importance des travaux exécutés par les différents corps de métiers. C'est ce qui nous décide à faire imprimer ici ces tables. Nous en reproduisons le texte sans modification. Celle de l'année 1640 présente des détails qu'on regrette de ne pas rencontrer dans les autres. Le registre de 1641 n'a pas et semble n'avoir jamais eu de table des matières. Nous avons suppléé à cette lacune en nous conformant au plan ordinairement suivi. J. G.

TOME I.

Titre au dos : « BASTIMENS DE FONTAINEBLEAU EN L'ANNÉE 1639 ».

Page 1 : Table des chapitres contenus au présent estat :

Premier chapitre, de la maçonnerie . . . . fol. 1
Second chapitre, de la charpenterie. . . . . fol. 224

1. En raison des fréquentes répétitions qui pourraient être considérablement abrégées, les quatre registres des comptes de Fontainebleau pour les années 1639, 1640, 1641 et 1642, tiendraient facilement en un volume ordinaire de trois ou quatre cents pages, surtout si l'on supprimait les formules inutiles.

Troisième chapitre, pour la plomberie. . . . . fol. 302
Quatrième chapitre, pour les couvertures . . . . fol. 358
Cinquième chapitre, pour la menuiserie . . . . fol. 363
Sixième chapitre, de la serrurerie. . . . . fol. 430
Septième chapitre, de la victrerie . . . . fol. 492
Huictième chapitre, des peintures. . . . . fol. 531
Neufvième chapitre, du pavé et vuidange de terre. . . . fol. 560
Dixième chapitre, jardiniers, espaliers et manouvriers . . fol. 587
Unzième chapitre, des partyes extraordinaires. . . . . . fol. 630
Douzième chapitre, pour l'achapt d'héritages. . . . . . . fol. 653
Treizième chapitre, pour l'achapt des meubles. . . . . . fol. 658
Quatorzième chapitre, entretenement ordinaires . . . . . fol. 672
Quinzième chapitre, des gages des officiers . . . . fol. 682
Seizième chapitre, pour les estats, etc., appointemens . . fol. 683
Dix-septième chapitre, de l'abrégé de la despence contenue au present estat . . . . fol. 685

TOME II.

Au dos : « Bastimens de Fontainebleau, 1640 ».

Page 2 : Table :

Maçonnerie : Chappitre premier, de la reffection des deux bresches du parcq. fol. 1
Chappitre second, du chapperon de bricque de la closture du parcq . . . . fol. 3
Chappitre trois, du revestement des canaux du jardin de la Fontaine et du canal du jardin des Peins joignant l'allée royalle . . . . fol. 5 vo
Chappitre 4. De la construction du petit logis du parcq . fol. 10 vo
Chappitre 5. De la maçonnerie faicte en divers endroictz du chasteau pour de menus ouvrages . . . . fol. 18
Chappitre 6. Du revestement des canaux du chenil, construction de la fontaine carrée du jardin des Peins et de leurs rigolles de descharge . . . . fol. 34 vo
Chappitre 7. Du rejoinctement des murs de quelques canaux . . . . fol. 41 vo
Chappitre 8. Du mur de séparation sur la chaussée de l'estang . . . . fol. 43 vo
Chappitre 9. De la continuation de l'avant portail du donjon.. . . . . fol. 45 vo
Chappitre 10. Des deux perrons rampans de la cour de la Fontaine . . . . fol. 68
Chappitre 11. De la pierre de Saint-Leu non employée . fol. 220
Charpenterie : Chappitre 12. De la charpenterie faicte en plusieurs endroictz . . . . fol. 221
L'eschaffaudage de l'esglise du Bourg. . . . . . . fol. 234
L'abattage des poultres. . . . . fol. 234 vo

Couverture : Chappitre 13. Des couvertures d'ardoises. . fol. 237
Chappitre 14. De la couverture de thuille . . . . fol. 245
Plomberie : Chappitre 15. De la plomberie de la cour de la Fontaine . . . . fol. 248
Menuiserie : Chappitre 16. De la menuiserie. . . . . . . fol. 274
Serrurerie : Chappitre 17. De la serrurerie faicte par Simon Benoist . . . . fol. 292
Chappitre 18. De la serrurerie faicte par Jean Rossignol. fol. 309 v°
Chappitre 19. De la ballustrade de fer de l'avant portail de la court du Donjon, fournie par Estienne Doyard . . . . fol. 324
Chappitre 20. De la serrurerie faicte par Nicolas Cuissin et Estienne Pompet. fol. 325
Vitrerie : Chappitre 21. De la victrerie . . . . fol. 327
Peinture : Chappitre 22. Des dorures et peintures de la court de la Fontaine et autres lieux, par le sieur d'Hoey . . fol. 337
Chappitre 23. Des ouvrages de grisailles commencez en l'esglize du Bourg . . . . fol. 342
Chappitre 24. De divers ouvraiges de peinture en plusieurs endroictz du chasteau, dorure de chandeliers et achapt d'or et de coulleurs . . . . fol. 355
Sculpture : Chappitre 25. De la sculpture . . . . fol. 359
Ouvrages de bronze et de fonderie : Chappitre 26. Du payement faict sur les ouvrages de bronze . . . . fol. 363
Horlogerie : Chappitre 27. Du payement faict sur les ouvrages d'horlogerie. . . . . fol. 364
Vuidanges de terre : Chappitre 28. De la vuidange de terre faicte au jardin du Roy . . . . fol. 364 v°
Jardinage : Chappitre 29. Du jardinage . . . . fol. 368
Curement des canaux : Chappitre 30. Du curement des canaux, reffection des corroys et applanissemens des allées. . fol. 371
Parties extraordinaires : Chappitre 31. Des parties extraordinaires. . . . . fol. 382
Entretenements ordinaires : Chappitre 32. Des appointemens ordinaires. . . . . fol. 391
Gages d'officiers : Chappitre 33. Des gages des officiers. fol. 396
Étatz et appointemens : Chappitre 34. Des estatz et appoinctemens . . . . fol. 397
Somme totalle de la despence. . . . . fol. 398 v°

TOME III.

Au dos : « Bastimens de Fontainebleau, 1641 ».

[Pas de table des chapitres au début. Voici leur division avec renvoi aux folios du registre] :

Maçonnerie et achapt de pierre. . . . . fol. 1
Charpenterie . . . . fol. 20
Couverture. . . . . fol. 28 v°

Plomberie . . . . fol. 35
Menuiserie. . . . . fol. 44
Serrurerie . . . . fol. 59 v°
Vittrerie . . . . fol. 90 v°
Peintures et doreures . . . . fol. 99
Sculptures . . . . fol. 142
Fonderie. . . . . fol. 146 v°
Orlogerie. . . . . fol. 148 v°
Pavé. . . . . fol. 150
Jardiniers, espaliers, manouvriers. . . . . fol. 155 v°
Parties extraordinaires . . . . fol. 165 v°
Entretenemens ordinaires. . . . . fol. 191
Gages d'officiers . . . . fol. 197
Appointemens de Monseigneur de Noyers. . . . . fol. 199

TOME IV.

Au dos : « Bastimens de Fontainebleau. 1642 ».

Page 1 : Table :

Maçonnerie . . . . fol. 1 v°
Charpenterie . . . . fol. 43
Couverture. . . . . fol. 58
Plomberie . . . . fol. 82
Menuiserie. . . . . fol. 89
Serrurerie . . . . fol. 108
Vitrerie . . . . fol. 141 v°
Peinture . . . . fol. 154
Sculpture . . . . fol. 210 v°
Orfèvrerie . . . . fol. 217 v°
Horlogerie. . . . . fol. 219
Pavé de grez. . . . . fol. 228
Jardiniers et espalliers. . . . . fol. 237
Parties extraordinaires . . . . fol. 251
Achapt et restablissement de meubles. . . . . fol. 350
Gages d'officiers . . . . fol. 364
Estats et appoinctemens . . . . fol. 372

Fontainebleau. — E. Bourges, imp. brevete

